

HAÏTI

nouvelles
images d'

EDITORIAL

mai 2007 - n°56

Si les Haïtiens sont nombreux à quitter leur terre natale pour aller planter ailleurs un peu d'espoir, en République Dominicaine par exemple, c'est qu'il leur manque chez eux les moyens d'utiliser leur énergie et de générer une production locale qui tienne. Se retrouver parqués dans une vraie forme d'esclavage moderne alors qu'on rêvait d'un Eden...

La solidarité se manifeste dans les moments difficiles, en attirant l'attention par exemple sur la situation critique des Haïtiens qui travaillent en République Dominicaine, ce que fait la semaine de films, expositions, colloque à laquelle le Collectif Haïti de France participe et vous y convie (www.esclavesauparadis.org ou Nouvelles Images d'Haïti n°55). La solidarité se manifeste aussi par une coopération active pour des projets à la fois réalistes et inventifs. Nous avons plusieurs fois fait appel à vous lecteurs, et vous amis, pour que vous participiez à l'achat de vaches dans le cadre de notre partenariat avec l'association Veterimed, vaches destinées à être confiées à des paysans, paysannes haïtiennes sans autre ressource que leur énergie. L'équipe de Veterimed était l'inventeur et le moteur, vous avez été solidaires avec enthousiasme. Nous continuons avec vous ces deux manières d'être solidaires.

DES VACHES SANS TERRE ?

par l'équipe de rédaction, à partir des informations de Veterimed.

Depuis 2004, le Collectif Haïti de France s'est engagé dans un partenariat avec l'ONG haïtienne Veterimed et l'ONG française Agronomes et Vétérinaires sans Frontières, dans le cadre du programme Lèt Agogo. Il s'agit d'organiser des campagnes de mobilisation d'investissement solidaire pour soutenir les éleveurs haïtiens. Le Collectif Haïti de France s'est alors engagé à informer les participants à la campagne et ses adhérents, deux fois par an. Voici donc le point sur la campagne, avec quelques rappels pour les nouveaux venus.

Pour mémoire

En 1991, des professionnels haïtiens se réunissent. Convaincus que c'est dans le milieu paysan, notamment dans le domaine de l'élevage, que l'un des chantiers prioritaires doit être ouvert, ils créent Veterimed, une ONG d'aide au développement. Comme on peut le lire dans un de leur texte, Veterimed veut « apporter une contribution à la définition et à l'application d'une politique nationale de l'élevage en Haïti en vue du relèvement du niveau de vie des Haïtiens et des petits paysans en particulier ».

En 2006, Lèt agogo¹ l'un des projets de Veterimed, remporte le premier prix lors de la première édition du concours de la CEPAL² : « Expériences en innovations sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes ». Un concours qui vise à promouvoir « les projets innovateurs dont le but principal est le bien commun, orientés vers les communautés ou groupes les moins favorisés de la population et susceptibles de créer des conditions propices au développement de la participation citoyenne ». Le directeur de Veterimed, Michel Chancy, écrivait alors : « En rentrant au pays après l'obtention du prix,

nous avons l'impression d'avoir gagné, pour Haïti, le Mondial de football ».

Aujourd'hui, on a au moins entendu parler un peu partout dans le pays, des produits commercialisés par Lèt Agogo, ce projet d'appui à la production de lait. Il faut savoir qu'Haïti est un grand importateur de produits laitiers. Après le riz, c'est le second poste d'importation alimentaire. Faute de moyens de transport et d'industrie de transformation, la production locale est très faible. Dans ce contexte, le projet « accompagne les producteurs de lait paysans dans le montage d'entreprises de transformation³, mais aussi dans l'amélioration des techniques de production (alimentation et techniques de traite, santé des vaches, etc.), le renforcement des organisations de producteurs, la participation des femmes et la gestion des ressources naturelles utilisées par les animaux (terre, eau).

La campagne « Solidaire des éleveurs haïtiens » permet, par la mobilisation d'investissements solidaires en France, de financer l'attribution de vaches à des éleveurs en Haïti, qui vendent ensuite le lait aux laiteries du réseau Lèt agogo.

¹ Du lait à profusion

² Commission des Nations Unies pour l'Amérique Latine, au Chili

³ 12 laiteries dans le pays actuellement

A Limonade, où en sont les femmes éleveuses ?

Dans le dernier article, paru en octobre 2006, nous avons détaillé l'implication des femmes de l'association AFLIDEPA (Assosyasyon Fanm Limonad pou Devlopman Pwodiksyon Agrikol ak Atizanal) dans le projet. Ces femmes avaient bénéficié des premières vaches financées par la campagne.

Il faut rappeler que l'action de Veterimed porte sur le « redressement du niveau de vie des Haïtiens et des petits paysans en particulier ». Ces Haïtiens sont souvent des Haïtiennes et les petits paysans des petites paysannes. Ces paysannes vivent dans des conditions très précaires. Très jeunes, à peine 20 ans, certaines ont déjà plusieurs enfants. Confinées dans des tâches domestiques, elles subissent (traditionnellement et financièrement) la domination de leurs époux ou conjoints. Elles constituent de ce fait, l'une des catégories sociales les plus défavorisées de la société haïtienne. C'est pourquoi Veterimed s'est fixé parmi ses priorités de renforcer des organisations de femmes et leur participation à la mise en place des filières d'élevage.

Aider les femmes à accéder à une activité rentable en devenant éleveuses productrices elles-mêmes (élevage de chèvres, de poules, d'une vache) impliquait un accompagnement, une formation, un soutien.

Aujourd'hui, l'Aflidepa, dont les membres ont suivi des sessions de formation, est très attentive à ne pas précipiter les distributions de vaches. L'association sélectionne les bénéficiaires (en fonction de critères comme le fait de vivre seule avec des enfants, de ne pas être déjà propriétaire d'une vache...), Veterimed vérifie qu'elles ont accès à une parcelle de terre, s'occupe de la vaccination et du carnet de santé de l'animal. Les femmes signent un contrat avec Veterimed s'engageant à veiller à la bonne santé de l'animal.

Fortes de expériences acquises lors des premières attributions, l'Aflidepa a su prouver qu'elle a bien assimilé les notions apprises lors des sessions de formation sur le montage et le renforcement organisationnels, en exigeant de ne pas précipiter la distribution des vaches de façon à évaluer les octrois précédents (atouts, faiblesses) et, fortes de expériences acquises, étoffer les règlements du crédit-vache afin d'aboutir à la bonne marche et à la pérennisation de cette activité.

Une liste d'attente de futures bénéficiaires est établie et des sanctions sont prévues (par exemple récupération d'une vache) en cas de mauvais traitement ou manque de soins.

Aux dernières nouvelles, les vaches vont bien, les femmes sont satisfaites de leurs bêtes, elles ont un début de cheptel et un revenu supplémentaire pendant les périodes où il y a du lait.

Des obstacles plus ou moins compréhensibles

Cette belle création de Veterimed, inventive et ambitieuse n'est pas, bien sûr, sans rencontrer des difficultés.

Certaines sautent aux yeux, notamment celles qui concernent la commercialisation du lait : électricité déficiente, routes en mauvais état (beaucoup d'argent est dépensé pour l'entretien

et la réparation des véhicules), problème de l'écoulement des produits laitiers transformés, de leur stockage et de leur conservation afin de pouvoir les fournir tout au long de l'année, sans être tributaire des saisons sèches ou pluvieuses ainsi que des vacances scolaires.

Mais une autre difficulté, plus inattendue et choquante, tient à la **question foncière**.

En Haïti, bien souvent, le paysan exploite un lopin de terre qui ne lui appartient pas ou dont le mode de tenure est confus, mal défini. Cette insécurité foncière limite de façon significative les investissements qu'aurait aimé effectuer le paysan. Avec le projet Lèt Agogo, les paysans de Limonade, de Trou du Nord et de Caracol ont voulu remédier à cette insécurité foncière. Ils ont cotisé et ont pu trouver des financements qui leur ont permis de payer les travaux d'arpentage effectués par l'INARA, (Institut de la Réforme Agraire) et aboutir à la légalisation de leurs parcelles. Cette légalisation a eu des conséquences importantes très rapidement. Sécurisante, elle est souvent synonyme d'implication sur la parcelle. Ainsi, les paysans ont planté des arbres, creusé des puits, utilisé les parcelles pour faire un bout de jardin Malheureusement, le dossier est bloqué dans les tiroirs de la DGI (Direction Générale des Impôts) d'une part, à cause de la mauvaise foi des dirigeants et, d'autre part, à cause d'un flou au niveau de la législation haïtienne.

Au mois de janvier dernier, dans une note adressée à la presse, l'Association des producteurs de lait de Limonade (APWOLIM) annonçait qu'en janvier 2006, des contrats d'occupation de parcelles avaient été signés avec l'INARA pour plus de 760 parcelles sur plus de 1050 hectares de terres ce qui devait permettre d'augmenter considérablement la production nationale de lait. Et l'association accuse la DGI de refuser de délivrer les bordereaux d'affermage aux paysans et d'avoir donné l'autorisation à « un groupe » de procéder à un nouvel arpentage en vue de s'accaparer les parcelles.

Sans réaction de la DGI, les conditions semblent donc réunies pour un nouveau conflit terrien qui pourrait, cette fois encore, se révéler sanglant. D'autres intérêts que ceux des paysans sont en jeu, à l'heure des projets des zones franches et de bio-carburants (qui demandent de grandes étendues de terre). Il est plus que jamais nécessaire de soutenir les éleveurs haïtiens, impliqués dans le projet Let Agogo.

POUR INFO

Le Collectif Haïti de France participera à la soirée « Haïti en mai » à Viry Chatillon le 25 mai pour présenter la campagne.

Rappel : les « fiches d'identité » des vaches et de leur propriétaires sont mises en ligne sur le site Internet de Veterimed, au fur et à mesure de leur distribution : http://www.veterimed.org.ht/1Asosye_nan_elvaj_lakay1.htm

La campagne Solidaire des éleveurs Haïtiens

Depuis 2004, nous soutenons le projet Lèt agogo en proposant un investissement solidaire dans l'élevage. L'objectif est de financer l'achat de vaches, confiées à des éleveurs en Haïti. Ces éleveurs peuvent ainsi bénéficier des revenus de la vente du lait aux laiteries du réseau Lèt Agogo. Cela représente pour eux une source de revenus stables et non négligeable.

Le point sur les vaches...

Les fonds récoltés en 2004/2005 puis 2006 ont permis de financer l'achat de 71 vaches (en tout plus de 10 associations franco-haïtiennes et plus de 150 individus ont participé à cette campagne). À ce jour, 50 vaches ont été attribuées aux femmes de l'association AFLIDEPA à Limonade. Il reste 20 vaches à attribuer, Veterimed a prévu de le faire d'ici fin mai 2007.

Cette distribution a pris du retard, du fait notamment du nécessaire travail de structuration des organisations paysannes qui fait partie du projet Lèt Agogo. Ainsi, comme on l'a vu (voir l'article ci-contre), les femmes de Limonade ont elles-mêmes demandé un délai, et l'organisation des éleveurs de Meyer (près de Jacmel), où devait être distribué des vaches, n'est pas encore suffisamment solide pour porter le projet.

Le point sur la campagne 2007 :

Veterimed, le Collectif Haïti de France et Agronomes et Vétérinaires sans Frontières ont décidé de proposer une nouvelle campagne de solidarité avec les éleveurs en 2007. À ce jour, des fonds pour l'investissement dans 14 vaches ont été récoltés.....il faut continuer !

L'ACTUALITE DU MOIS

Sécurité – Insécurité

Sur terre. La Commission épiscopale nationale Justice et Paix se réjouit dans son dernier rapport de la baisse importante du nombre de morts violentes dans les rues (144 cependant ces 3 derniers mois à Port au Prince). Mais elle s'inquiète des actes de vengeance où sont impliqués des proches et déplore les victimes innocentes causées par la police et la Minustah.

Cinq des principaux chefs de gangs de Cité Soleil ont été arrêtés. Un de ces chefs, Belony, a affirmé que des industriels lui donnaient 5000 dollars par semaine. Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti demande une enquête.

En mer. Le bateau qui fait tous les mardi le voyage Jérémie/Port au Prince, sans aucun contrôle de poids ni du nombre de passagers, a chaviré dans le port de Jérémie quelques minutes après le départ. Jérémie étant privée d'électricité depuis un certain temps, le sauvetage a été difficile : il y a 15 noyés et 50 blessés parmi ceux qui ont pu être repêchés.

Un voilier de 10 mètres transportant 150 passagers (hommes, femmes et enfants) a chaviré après son interception par un navire de la police des îles britanniques Turks et Caïcos. Il y a 79 survivants placés en détention.

Depuis janvier plus de 900 ressortissants haïtiens ont été interceptés par des navires des gardes côtes alors qu'ils tentaient d'atteindre le territoire américain. Les rapatriements n'ont jamais été aussi fréquents et importants.

Vie politique nationale

Les élections complémentaires (dans les 25 localités où elles avaient été perturbées, se sont tenues le 29 avril dans de bonnes conditions avec une

participation de 30 à 40 % sauf dans l'ouest.

Le ministre de la Justice a été pris à partie par des manifestants durant les funérailles du Président de la Cour d'Appel de Gonaïves. Ils l'accusent d'avoir provoqué la mort de ce magistrat en le convoquant à Port au Prince pour s'expliquer sur le dossier des inculpés du « massacre de la scierie ». Pour eux, la mort accidentelle de ce haut magistrat est suspecte. La libération des deux inculpés dans le « massacre de la scierie » deux jours après la mort du magistrat suscite l'indignation des rescapés de ce massacre qui avait causé la mort de plusieurs dizaines de personnes en février 2004.

Les célébrations officielles du 1^{er} mai ont donné lieu à contestations de la part de plusieurs organisations (Sofa, Papda, ICKL, RAFU, Modep, Tet Kole ti Peyisan Ayisyen, Crad) regroupées sous l'appellation « secteur progressiste ». Dans une déclaration elles remarquent que « depuis 50 ans les autorités de l'État ont oté la valeur historique du 1^{er} mai dans la lutte de la classe ouvrière » ; « le 1^{er} mai ne doit pas devenir une journée de démagogie au cours de laquelle des officiels de l'État et des patrons se moquent des ouvriers (ères), des paysans (annes) et de la masse dans des discours pompeux ».

Accords et engagements internationaux

Don de la banque mondiale de 25 millions de dollars pour aider au développement de l'enseignement primaire en Haïti (accès pour les 135 000 enfants de 6 à 12 ans non scolarisés, formation des maîtres et fournitures scolaires).

Prêt de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) de 25 millions de dollars, sous forme d'un crédit sur 40

ans, a été ratifié par l'Assemblée Nationale. Il est destiné à la consolidation de la Banque Centrale et la surveillance des caisses du crédit mutuel. Un second accord de prêt de 20 millions de dollars pour l'adduction d'eau et l'assainissement en milieu rural a été approuvé presque à l'unanimité. Un troisième emprunt de 10 millions de dollars, a été rejeté par les parlementaires. Il devait permettre de recruter des cadres haïtiens partis à l'étranger en leur accordant des salaires supérieurs à ceux pratiqués en Haïti

Don de l'Union Européenne de 233 millions d'euros pour 2007-2013, annoncé à l'issue du 13^{ème} sommet ministériel avec le groupe de Rio qui réunissait des ministres de l'UE et d'Amérique Latine présents à St-Domingue. 300 millions d'euros avaient été accordés pour la période 2002-2007. Au nom du président Préval, le ministre Haïtien des Affaires Etrangères a sollicité de l'Union Européenne, le décaissement de 950 millions de dollars qui restent gelés malgré les promesses des bailleurs de fonds.

Des propositions pour la protection de l'environnement de l'île ont été faites lors de la 2^{ème} conférence internationale pour l'amélioration des relations haïtiano-dominicaines.

Cette conférence, soutenue financièrement par la Norvège était impulsée par le « Dialogue haïtiano-dominicain des églises ». Elle souhaite « obtenir l'engagement des gouvernements pour le développement d'une vision stratégique et d'un plan d'action communs visant à faire face à la dégradation de l'environnement sur l'île ».

Objectif : Créée en 1997, cette association a pour but de soutenir la démocratie et le développement en Haïti, promouvoir la culture haïtienne, et mener des actions de solidarité avec Haïti.

Projets réalisés :

Pour atteindre ses objectifs, l'association a produit une cassette et un CD de musique haïtienne, de Talégrand Noël ; elle organise des expo/ventes d'artisanat haïtien et des événements artistiques ; elle participe aux forums des droits humains à Orléans (jusqu'en 2005) ; elle diffuse de l'information sur la situation en Haïti et est en partenariat avec le Collectif Haïti de France.

L'association soutient financièrement le mouvement Klib Timoun Ké Kontan, dans les communes de Verettes et Pierre-Payen (Artibonite). Les Clubs travaillent avec les enfants les plus défavorisés (vivant en zone isolée, en domesticité, etc). 1300 enfants sont concernés avec 130 accompagnateurs bénévoles formant 130 clubs proposant des activités variées aux enfants.

Coordonnées :

535, rue de la Varenne - La Rivière - 45700 Pannes -
mdchaumette@wanadoo.fr - cecilemartin45@yahoo.fr
02 38 87 91 08 / 02 38 63 27 18

HAÏTI EN FRANCE : AGENDA

- ✓ 16/19 mai, Angoulême (16) : **Festival Musiques Métisses**, concerts gratuits de Bélo, Racine Mapou de Azor et Brothers Posse, et des débats avec Haïti et le Congo en invité spécial. Info : <http://www.musiques-metisses.com>
- ✓ 18 mai, Epinay sur Seine (93) : **Cérémonie de la fête du drapeau haïtien**, à 19h, à l'hôtel de ville. Avec le groupe folklorique « Soley d'Ayiti ». Résa obligatoire : 01 49 71 98 27
- ✓ 19 mai, Noisy le Sec (93) : ACIHF et BB Music propose **une soirée Kompa** avec Chicago Kompa Live. Salle SCI, 12 rue chemin Groux. 5 euros. Contact : 01.42.09.83.92 / <http://membres.lycos.fr/acihf94/>
- ✓ 19/20 mai, Paris : **Kay bouillon culturel sourds-entendants** propose le spectacle « Quoi faire » pour sourds et malentendants, Rue Général Lassale, Paris 20^{ème}. 5 euros. Contact : Association haï-lylyne 06 78 47 40 68
- ✓ 23 et 25 mai, Viry Chatillon (91) : **Haïti en mai**, spectacle de contes haïtiens avec Natacha Jeune Saintil, le 23 mai / dédicace de Ernst Jean-Pierre (peintre) et concert de Bob Bovano, le 25 mai. Entrée 2 euros, MJC Maryse Bastié. Contact : 01 69 05 78 29
- ✓ 25 mai, St-Amour (39) : **Vernissage expo art haïtien et conférence** de Matts Eder Louis Jean « Haïti et son histoire ». Médiathèque, à 18h30 (animations jusqu'au 21 juillet). Contact : Zanmi Lotbodlo zanmi-lotbodlo@laposte.net
- ✓ 3 juin, Paris : Dans le cadre du **festival ItinErrance**, contes haïtiens, à partir de 19h. Aux Voûtes, 19 rue des Frigos, Paris 13^{ème}. Entrée libre. www.lesyeuxdanslemonde.org
- ✓ 7 juin, Paris : **André Breton et Haïti**, avec Gérard Bloncourt et Mickaël Löwy, Maison de l'Amérique Latine, 217 bd Saint Germain, Paris 7, à 21h (initialement prévu le 2 mai, déplacé pour cause de campagne électorale en France)

(Pour l'actualité d'Haïti en France, nous soumettre des dates, rendez-vous sur www.collectifhaiti.fr, rubrique Agenda)

LE COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE

RENCONTRES ASSOCIATIVES

Une rencontre d'échanges entre associations a été organisée avec le Collectif 35 des Amis d'Haïti, le 10 mars, à Rennes, avec les associations de Bretagne, Pays de Loire et Normandie. Cette journée a permis d'aborder le projet des associations, celui du Collectif Haïti de France et les possibilités de travail en commun. Le Collectif Haïti de France a aussi participé le 21 avril à une réunion du Réseau Rhône Alpes des Associations Franco-haïtiennes qui a permis la restitution d'une étude sur les filières de commerce équitable.

Deux prochaines rencontres sont programmées :

- le 2 juin à Toulouse avec le Collectif Haïti de l'Agglomération Toulousaine
- le 9 juin à Marseille avec le Collectif Haïti de Provence.

MISSION EN HAÏTI

Marion Fauré et Emeline Sauvignet seront en Haïti pour une mission du 25 juin au 14 juillet prochain.

NOUVELLES ASSOCIATIONS MEMBRES DEPUIS DEBUT 2007

Port aux Petits Princes (35), Enfants Avenir du Monde (56), Codev Occitanie (31), Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde (42), Men Kontre Haïti Alsace (68), Association pour les écoliers d'Haïti (02).

ESCLAVES AU PARADIS

Exposition photo à l'Usine Springcourt (Paris) - Du 15 mai au 15 juin 2007. Photos : Céline Anaya Gautier. Son : Esteban Colomar Enguix. Rencontre au Tarmac (parc de la Villette), le 9 juin, à 16h30.

En région, en partenariat avec le Collectif Haïti de France et Amnesty International rencontre avec Pedro Ruquoy :

- 19 mai à Lille avec la Communauté Haïtienne de Lille
- 21 mai à Lyon avec l'Association Jean Garreau
- 23 mai à Nantes avec l'AFHAD et *Anneaux de la Mémoire*
- les 24/25 mai à Rennes avec *Haïti Couleur/Haïti Chaleur*

Pour consulter les **comptes rendus de l'Assemblée générale** : <http://www.collectifhaiti.fr/news.php?pid=288>

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du **Collectif Haïti de France**

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris - Tél : 01 43 48 31 78 - Inforépondeur : 01 43 48 20 81

c o n t a c t @ c o l l e c t i f - h a i t i . f r / w w w . c o l l e c t i f - h a i t i . f r